



TABLEAUX DE RETRAITE S/A/B

la Direction dégainé de nouveau !



Après s'être attaquée aux encadrants, la Direction s'en prend désormais aux **opérateurs**.
Sous couvert d'adaptation de la **Loi retraite**.



Dès **2018**, l'entreprise avait tenté de supprimer les tableaux composites (composés d'un pourcentage de tableau A et d'un pourcentage de tableau B) dont bénéficiaient les encadrants.

Il aura fallu une action en justice portée uniquement par l'**UNSA** pour contraindre la Direction à reculer.



Mais ce n'était que partie remise puisqu'en **2022**, l'entreprise était parvenue à ses fins.



Aujourd'hui, elle récidive et s'attaque cette fois à la catégorie **Opérateur**, en particulier aux agents de **Maintenance**.



UNE PREMIÈRE DISCRIMINATION INACCEPTABLE

- ? Pourquoi un tel traitement différencié entre les salariés ?
- ? Quid des encadrants qui ont perdu leur tableau depuis 2022 ?

DEUX POIDS, DEUX MESURES !



UNE DEUXIÈME DISCRIMINATION TOUT AUSSI INCOMPRÉHENSIBLE :



Près de **200** opérateurs de Maintenance vont être concernés par un changement de tableau.

Or, parmi les agents actuellement classés en tableau composite K (50 % tableau A et 50 % tableau B), certains seront affectés en **tableau B** tandis que d'autres basculeront en **tableau A2**.

? Sur quels critères ?

? Au nom de quelle équité ?

L'entreprise est incapable d'apporter des réponses claires à ces questions.



Pour l'**UNSA Mobilité**, cette situation est totalement incohérente et profondément injuste.

Une fois encore, la Direction crée des différences de traitement là où l'égalité devrait être la règle.

AGENTS DE LA MAINTENANCE, VOTRE DESTIN EST ENTRE VOS MAINS 🙌🙌



SOIT VOUS DÉCIDEZ DE VOUS BATTRE EN NOUS REJOIGNANT.



SOIT VOUS ACCEPTEZ VOTRE SORT EN SILENCE.